Res HAA
59/5

11.9.

Premier Congrès Préhistorique de France.

SESSION DE PÉRIGUEUX, 1905.

ESSAI DE STRATIGRAPHIE

DES

DÉPOTS DE L'AGE DU RENNE

PAR

L'Abbé BREUIL.

Dès le début, Lartet remarqua trois sortes de stations de l'âge du renne : celles du faciès d'Aurignac ou de Gorge-d'Enfer, qu'il considérait comme plus ancienne ; celles du type de Laugerie-Haute et de la Madeleine, plus récentes. M. G. de Mortillet intercala le premier de ces faciès entre les deux autres pour des motifs théoriques étrangers à la stratigraphie. Plus tard, M. E. Piette, étudiant la province Pyrénéenne, établit, pour cette région, les grandes divisions que tous les préhistoriens connaissent ; il découvrit à Brassempouy les plus anciennes assises de l'âge du Renne (Eburnéen), avec sculptures humaines en ronde bosse ; après une assise intermédiaire, comparable aux gisements d'Aurignac, viennent les niveaux à gravures découpées et enfin simplement tracées, et, avec ces derniers, les silex solutréens se rencontrent ; par dessus ces couches à gravures sans harpon, viennent, dans les gisements de Lorthet, de Gourdan, du Mas-d'Azil, etc., une assise à rares harpons (Gourdanien), puis un autre à nombreux harpons (Lorthétien), et enfin, la dernière assise paléolithique, qui a survécu à la faune quaternaire, l'Azylien avec harpons plats et galets peints. Cette belle stratigraphie n'est pas à modifier ; mais, toutefois, il importerait d'en contrôler les transformations latérales dans d'autres régions, si l'on peut ainsi s'exprimer. On peut aussi se demander si tel terme, qui ne s'est rencontré qu'exceptionnellement dans les fouilles de M. Piette, et y est peu représenté, comme le solutréen et le niveau d'Aurignac, a été apprécié à sa juste importance par lui.

Nous pensons que, par exemple, le grand développement du

Solutréen appartient à une autre province archéologique, située plus au Nord et à l'Est; dans les Pyrénées, on peut, tout au plus, parler d'*influences solutréennes;* et M. Piette a bien montré qu'elles se produisent dans les niveaux inférieurs des couches à gravures simples des grottes explorées par lui, ou, pour mieux dire, de la grotte de Brassempouy.

Quant aux niveaux du type d'Aurignac, M. Piette ne les a rencontrés qu'à Brassempouy aussi : à la grotte des Hyènes, formant à l'*état de brèche*, le *toit* d'un abri à silex solutréens, gravures simples et à aiguilles, donc, beaucoup plus anciens, et dans la grande grotte, s'intercalant entre la couche aux statuettes et les assises à gravures et aiguilles plus élevées, qui contiennent aussi les silex solutréens. Il les a considérées comme le terme inférieur de cette assise supérieure; je crois, sans contredire, au côté positif de ses observations, devoir les considérer comme le terme supérieur de la série inférieure de cette grotte.

D'ailleurs, dans la Haute-Garonne, M. Cartailhac établit nettement l'antériorité des gisements de Tarté et d'Aurignac sur tous les gisements glyptiques des départements circonvoisins.

MM. Peyrony et Capitan, en Dordogne, arrivent au même résultat, et trouvent à la Ferrassie, les assises synonymes de Gorge-d'Enfer, sous-jacentes au solutréen. Moi-même, par la comparaison de la caverne des Cottés, à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne), fouillée par M. le comte de Rochebrune, et du gisement des Roches (Indre), exploré par M. Septier, avec le gisement solutréen ancien de Monthaud (Indre), j'arrive au résultat obtenu d'autre part en Belgique : le niveau du type d'Aurignac, ou celui de Pont-à-Lesse (inf.), sont nettement plus anciens que les niveaux à silex solutréens et que ceux à objets proprement magdaléniens. Aux environs de Brive, mes amis, les abbés Bardon et Bouyssonie, ont obtenu le même résultat, et en Gironde, il suffit d'examiner les séries de Pair-non-Pair, pour constater qu'elles sont tout entières antérieures aux assises proprement solutréennes ou magdaléniennes.

Ancien âge du renne ou présolutréen

Il y a donc lieu d'établir une première coupure : les assises antérieures au Solutréen, c'est-à-dire le *Présolutréen*, pour ne pas créer un mot nouveau, et pourtant exprimer une signification dépassant une province déterminée et s'étendant à tout l'âge du Renne occidental. Sur le sens et l'opportunité de ce mot, je suis heureux de partager entièrement les idées de M. Cartailhac, dont les études encore inédites sur le mobilier des grottes de Menton, explorées par l'abbé de Villeneuve au nom du Prince de Monaco, ont rendu

toute son actualité à la question précise du niveau de l'industrie du type d'Aurignac, et dont les conversations ont souvent guidé mes propres réflexions.

Le *Présolutréen*, caractérisé, au point de vue paléontologique, par une faune très ancienne, plus ou moins largement représentée, contient certainement plusieurs niveaux.

1. Le niveau *éburnéen* de M. Piette, à silex généralement taillés en grands éclats à faciès moustérien; statuettes en ivoire, représentant des êtres humains, desquelles on peut rapprocher les statuettes de Menton en stéatite serpentineuse et en *os*, et une statuette en pierre inédite d'un gisement à silex présolutréen en plein air des environs des Eyzies. — On pourrait peut-être en rapprocher le foyer de Gargas (Hautes-Pyrénées), et la base de Pair-non-Pair et de Solutré.

2. Le niveau moyen, ou niveau d'*Aurignac* proprement dit, représenté, avec de très légères variantes de détail, surtout dans les gisements de Spy (Belgique), Chatelperron (Allier), Les Cottés (Vienne), Les Roches (Indre), La Chaise (Charente), Gorge-d'Enfer, Cro-Magnon, La Ferrassie (Dordogne), le Bouitou (Corrèze), Brassempouy (Landes), Tarté, Aurignac (Haute-Garonne), etc. Il y a, comme outillage en os, des pointes à contours ovoïdes ou lozangiques, tantôt à base fendue, tantôt, à la Ferrassie, comme aux Roches, et à Brassempouy (grande grotte), sans fente basilaire, nombreux os appointés, divers lissoirs, parfois des flacons en canon de renne, grossières épingles, perles d'ivoire, baguettes et côtes ornées en marques de chasse, ou de divers traits élémentaires. — Comme silex : les formes moustériennes ne sont pas exceptionnelles, surtout à Spy, à Chatelperron, à Isturitz, à la base du Bouitou; les burins, rares à la base et dans plusieurs cas, sont souvent mal caractérisés; vers le haut de cette couche (Le Bouitou, Les Roches), ils se précisent en un type bien défini, à terminaison busquée, avec, sur un côté, un seul méplat rectiligne, et sur l'autre, une série d'enlèvements parallèles et très cintrés, souvent limitée dans leur propagation par une petite coche. Les types plus récents sont encore exceptionnels. Il y a de nombreux grattoirs spéciaux (le grattoir en dos d'âne de Reverdy), fort épais, courts, à forme carénée plus ou moins en rabot; ce type est bien connu à Spy, à Tarté, à Brassempouy, à Cro-Magnon, etc.; c'est l'un des meilleurs « fossiles » du Présolutréen et il ne se retrouve guère dans les assises de l'âge du renne moyen ou supérieur. — Les lames sont *très* retouchées; c'est la retouche des belles pièces moustériennes, appliquée à faire des grattoirs sur bout de lame simple et double, des lames appointées, etc.; mais la retouche intéresse presque toujours les bords latéraux des instruments de cette phase. — Souvent cette retouche détermine sur ces bords (un seul ou les deux) des coches larges,

qui se placent volontiers en face l'une de l'autre, de manière à produire des lames « étranglées ».

A Menton, il y a de nombreux silex à coches, mais de formes différentes.

3. Niveau supérieur. Superposé au précédent aux Roches (Indre), bien caractérisé au Petit-Puy-Rousseau, à la Gravette (pointe à base fendue) (Dordogne), dans la partie moyenne et supérieure de Pair-non-Pair. La retouche est beaucoup moins abondante que précédemment; elle s'applique généralement à supprimer, à rabattre entièrement un tranchant d'une lame longue et étroite; il peut rester, au milieu, une sorte de gibbosité. Je ne sais pas encore si la valeur de ce niveau est extrêmement étendue; les lames, à dos rabattu (plus petites) de Menton, sont sans doute l'équivalent dans une région pauvre en silex.

Moyen âge du Renne ou Solutréen

Au-dessus viennent, sauf pour les Pyrénées françaises, les assises du *Solutréen*; ses deux niveaux sont bien connus.

1. Niveau à feuilles de laurier, sans pointe à cran, d'une ample répartition, depuis les Landes et même Altamira, jusqu'en Saône-et-Loire, dans la Mayenne, en Angleterre, sans oublier son grand centre de la Charente, de la Dordogne et du Lot.

2. Niveau à pointes à cran *typiques*, limité jusqu'à nouvel ordre, au Lot, à la Dordogne, à la Corrèze et à la Charente; se retrouve, mais avec des formes atypiques dont la signification reste douteuse, à Brassempouy, à Menton, dans l'Europe centrale au Schweizersbild, à Villendorf; on peut insinuer que pour ces derniers gisements du moins, ce sont des analogues, peut-être des ancêtres ou des dérivés de la pointe à cran plutôt que des synonymes véritables.

Dans les deux niveaux solutréens, les formes de silex mousteriens ne sont pas rares; en dehors de quelques grattoirs ou perçoirs retouchés à la solutréenne, les lames ne sont guère retouchées qu'aux extrémités, en perçoirs, en grattoirs simples et doubles, en burins; ceux-ci, parfois obtenus par l'intersection de deux plans, comme dans les burins typiques du Magdalénien, sont plus souvent obtenus par une retouche oblique unilatérale, formant un angle aigu avec le plan d'enlèvement d'un des tranchants, abattu par ce qu'on pourrait nommer le « coup du burin ». L'outillage des petites lames retouchées, sans être bien varié, existe, surtout dans la couche supérieure. Un instrument spécial se trouve aussi à ce niveau (1), associé ou non à des formes solutréennes, mais leur

(1) A la Font-Robert, il est probablement de la base du Solutréen.

étant plus ou moins synonymes; ce sont les pointes à pédoncule, ou à soie, de La Ferrassie (Dordogne),de la Font-Robert (Corrèze), de Pont-à-Lesse supérieur (Belgique), qui se sont retrouvés avec le solutréen à Solutré, à Monthaud (Indre), Montaut (Landes) (1), à Reilhac (Lot). On trouve généralement avec le solutréen des pointes de zagaie à base pyramidale et des lames d'os avec petites incisions alignées, que l'on retrouve encore sur des sortes d'olives d'ivoire plus ou moins aplaties et percées en pendeloques.

Si nous cherchons à comparer ces données avec celles établies dans les Pyrénées par M. Piette, nous devons constater que le niveau aux pointes à cran typiques est assez souvent associé à des aiguilles, à des gravures simples (La Cave (Lot), etc.), mais jamais à des harpons d'une part, ni à des sculptures ou à des figures découpées d'autre part. Le solutréen supérieur correspond donc à la première assise à gravures simples, nettement supérieure aux assises à figures découpées.

Le Solutréen inférieur, à feuilles de laurier seulement, se trouve dans la grotte Rey (fouilles Rivière), associé à des figures partiellement découpées, partiellement gravées, et à des aiguilles; à Solutré, on le trouve en contact avec des sculptures sur pierre de cervidés, aux pieds ramassés, qui rappellent les belles figurines sculptées sur palme de renne du Mas d'Azil, de Lourdes et de Saint-Michel-d'Arudy et de Bruniquel, dont M. Piette nous a appris qu'elles étaient de l'assise à sculptures la plus élevée, et se trouvaient, ainsi que les propulseurs sculptés, jusqu'avec les contours découpés et les premières gravures au trait, dans une sorte de couche de transition; d'autre part, les zagaies à base pyramidale m'ont paru, au Mas-d'Azil, indiquer la base de l'assise à gravures simples et surtout celle qui contient des figures découpées. Cela pourrait signifier que le Solutréen inférieur, dans d'autres régions que les Pyrénées, se développe parallèlement à la transition des couches à sculptures et des couches à gravures, tandis que le Solutréen supérieur correspond nettement à des périodes où la gravure est déjà complètement prédominante, où la sculpture a disparu. C'est d'ailleurs, à peu près, ce que M. Piette a indiqué à Brassempouy, où les premières fouilles, exécutées par Dubalen, avaient ramené ensemble des silex Solutréen, des gravures simples et en relief, des figures découpées, et où M. Piette les a trouvées lui-même dans toute l'épaisseur (2) de l'assise où il a rencontré des gravures au trait ou en relief (celles-ci peu caractérisées, sauf un phoque).

(1) Collection de Laporterie.
(2) Non comprise l'assise d'Aurignac présolutréenne.

*

Age du Renne supérieur ou Magdalénien

Au-dessus des assises solutréennes, qui correspondent à la base du Tarandien de Piette, et peut-être à la fin de son équidien, viennent les niveaux proprement *Magdaléniens*, contenant généralement des aiguilles et des gravures au trait ; comme je l'ai indiqué plus haut, il n'estpas possible d'en séparer la partie supérieure du Solutréen, et il y a, dès ce moment, un véritable Magdalénien de constitué ; on peut y distinguer plusieurs horizons. Les deux premiers ont beaucoup de Renne et le Saïga, et correspondent au Tarandien de Piette, le troisième à son Elaphotarandien, qui prélude à l'Elaphien.

1. Un horizon inférieur sans harpons, avec plus ou moins d'aiguilles, des lames d'os elliptiques ornées souvent de gravures (Marsoulas supérieur), pointes de zagaies à biseau simple surtout, outillage en silex rappelant beaucoup le Solutréen supérieur. Il y a déjà des baguettes en bois de renne demi rondes. Je ne considère pas ce niveau comme très homogène, et je crois qu'il peut être modifié plus ou moins dans sa compréhension.

2. Un horizon moyen, avec harpons, d'abord assez rares, puis abondants, mais généralement à un seul rang de barbelures ; autre type de harpon assez fréquent, à base bifurquée en deux branches ; zagaies à base fourchue, double et simple biseau ; baguettes demi rondes, abondantes (leur niveau principal) très ornées de figures à stylisation moins avancée que plus tard ; nombreux raccourcis dans les dessins. Silex : lames retouchées en perçoirs (assez peu), en grattoirs terminaux, en burins ; les bords latéraux sont rarement retouchés ; les burins sur angle de lame à retouche terminale oblique, comme dans le Solutréen, sont encore moins nombreux que les burins ordinaires, dont le nombre a cru beaucoup. Petites lames retouchées d'une façon plus variée, moins pourtant que dans la dernière assise. Gisements principaux : Raymunden, Bruniquel, Laugerie-Basse, Gourdan, Mas-d'Azil (rive droite), Teyjat. C'est, à peu de choses près, le Gourdanien de M. Piette.

3. Nombreux harpons à deux rangs de barbelures, nombreux ciseaux à fût cylindrique en bois de renne. Gravures souvent très profondes, principalement sur les ciseaux et sur les bâtons perforés en bois de renne, souvent peu soignées, faites à la grosse, et ayant donné naissance à des décompositions plus avancées, aboutissant à des décorations très simplifiées. Grattoirs sur bout de lame ; celles-ci rarement retouchées sur les bords ; outillage microlithique souvent très varié (Les Eyzies sup.) et très abondant ; dans les Pyrénées, petits grattoirs ronds ou carrés, et petites « lames de canif »

innombrables ; — Burins magdaléniens typiques à angle terminal formé par deux « coups de burin ».

Principaux gisements : Lorthet, Mas-d'Azil (rive gauche). Le Souci, La Madeleine, Sordes.

Enfin viennent, les couches à harpons plats perforés, et galets coloriés ; les petits grattoirs ronds, les petites lames de canif subsistent, ainsi que d'autres formes magdaléniennes. — C'est le dernier terme du paléolithique. Il ne supprime pas l'hiatus (archéologique); mais il nous rapproche extrêmement du temps où la civilisation néolithique va se substituer à celle, dégénérée, des chasseurs de rennes.

Il n'est pas inutile, en terminant cet essai, de rappeler encore tout ce qu'il a emprunté aux résultats acquis au prix de grands efforts par L. Lartet d'abord, au cours de ses recherches en Dordogne, à une époque où tout était à créer, par M. Piette ensuite, qui a appliqué à l'exploration des cavernes Pyrénéennes une méthode rigoureuse et une longue persévérance ; il m'est agréable, alors même que j'ai pu m'écarter de ses conclusions sur des points très secondaires, de rappeler tout ce que je lui dois pour l'intelligence de cet âge du Renne, dont il m'a communiqué l'amour.

Que bien des détails de cette note d'ensemble soient à retoucher, à rectifier, c'est une conviction que je garde et dont je serai le premier à m'autoriser pour la perfectionner et la corriger ; je désire en laisser à mes lecteurs l'impression, avec celle de la grande complexité des industries qui se sont succédées.

M. Adrien de Mortillet critique les opinions de M. l'abbé Breuil.

M. Emile Rivière. — Je suis surpris de la trouvaille, dans les grottes des Baoussé-Roussé en Italie, dites grottes de Menton, d'une couche archéologique, intermédiaire au magdalénien et au moustérien. Je ne me permets pas de la nier, mais je tiens à déclarer que je ne l'ai jamais rencontrée dans les fouilles que j'y ai exécutées.

Je les ai explorées sans interruption de 1870 à 1875, notamment :

1° La grotte marquée du numéro 1 sur le plan des Baoussé-Roussé (1), que j'ai publié en 1873, ou *Grotte des Enfants*, ainsi dénommée en raison de la découverte que j'y ai faite, le 27 janvier 1874, de deux squelettes d'enfants étendus côte à côte sur le même

(1) Emile Rivière. — *Découverte d'un second squelette humain de l'époque paléolithique dans les cavernes des Baoussé-Roussé, en Italie, dites Grottes de Menton* (Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, t. II, Nice, 1873).

foyer et revêtus chacun d'un pagne de coquillages percés, appartenant tous exclusivement au genre *Nassa* (la *Nassa neritea*).

2° La grotte n° 4 ou *Grotte du Cavillon* (1), fouillée avant moi sur une hauteur de plus de 4 mètres, explorée par moi, dans toute son étendue, y compris le plateau la précédant, sur une hauteur de 7 mètres environ. C'est dans cette grotte que j'ai découvert, le 26 mars 1872, étant en Mission scientifique du Ministère de l'Instruction publique, le squelette humain entier d'adulte, dit l'*Homme fossile de Menton*, que j'ai rapporté, avec le bloc de terre sur lequel il reposait, le mois suivant, au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, où il figure depuis lors dans la galerie d'Anthropologie, après avoir été préalablement consolidé au blanc de baleine par l'habile mouleur d'alors de cet établissement, Stahl;

3° La grotte n° 5 ou *Barma grande*, la plus profonde des grottes des Baoussé-Roussé, que j'ai fouillée également dans toute son étendue, c'est-à-dire depuis l'entrée jusqu'au fond sur une longueur de 28 mètres et une hauteur de 2 mètres environ. Personnellement, je n'y ai trouvé, en fait de restes humains, qu'un fragment de mandibule renfermant deux dents en place dans leurs alvéoles;

4° La grotte n° 6, — elle a été détruite depuis lors par l'exploitation du rocher. — Vierge de toutes fouilles avant moi, je l'ai complètement explorée et entièrement vidée depuis sa surface jusqu'à la base, jusqu'au dépôt coquillier apporté par la mer avant l'arrivée des premiers hommes, soit donc sur une hauteur de 6^m50. C'est dans cette grotte que j'ai trouvé, en 1872-1873, les restes de trois squelettes humains, deux d'adultes et un d'enfant.

Je ne parle pas des grottes numérotées 2, 3, 7 et 8, que je n'ai étudiées que superficiellement, faute de temps, ni de la grotte n° 9, ou *Grotte dei Gerbai*, qui n'a jamais été habitée par l'homme et a dû, peu de temps après sa découverte, être fermée par suite de certains éboulements qui s'y produisirent et blessèrent même grièvement un des ouvriers de la voie ferrée qui passe au pied de la grotte.

Or, je n'ai *jamais* rencontré que l'industrie *magdalénienne* dans les grottes 1 et 5, les industries *magdalénienne* et *moustérienne* dans les grottes 4 et 6. C'est dans cette dernière surtout, l'ayant *entièrement explorée et vidée*, je le répète, que j'ai pu constater la superposition de ces deux couches, constater aussi que la plus inférieure était *absolument et exclusivement* constituée, au point de vue de l'industrie primitive, par des armes et des outils *en grès et en calcaire*, ainsi que je l'ai dit très nettement dans mon livre sur *l'Antiquité de l'Homme dans les Alpes-Maritimes*, ainsi également que

(1) *Barma dou cavillou*, en patois mentonnais, ou *Grotte de la Cheville*.

je l'ai montré sur les nombreux cartons que j'ai fait figurer à l'Exposition universelle de 1878, à celle aussi de 1900, dans les salles réservées à l'Anthropologie préhistorique, soit au Champ-de-Mars, soit au Trocadéro.

M. E. Cartailhac. — M. Rivière, en parlant de ses fouilles bien connues et très estimées dans les grottes de Menton, m'engagerait à résumer les faits nouveaux archéologiques observés pendant les longues recherches exécutées par ordre du prince de Monaco, qui m'a fait l'honneur de me confier leur publication. Mais il me semble que ce serait entraîner le Congrès loin de la Dordogne, qui doit-être surtout étudiée dans ces trop rapides journées.

M. Marcel Baudouin. — Comme Secrétaire général du Congrès, je dois déclarer que M. E. Cartailhac n'a rien à craindre, et qu'il peut traiter du préhistorique dans le monde entier. Nous sommes, certes, en Périgord, mais pour étudier tout ce qui touche à notre science, d'un des pôles à l'autre. Il ne faut pas borner nos discussions aux trouvailles faites dans la région où nous sommes. C'est là un point essentiel, sur lequel j'ai tenu à éclairer de suite la religion de tous nos collègues français, et surtout des savants étrangers, qui nous ont fait le grand honneur de venir à Périgueux.

M. Émile Rivière. — De ce que le premier Congrès préhistorique de France tient ses assises dans la Dordogne, il ne s'en suit pas, il ne s'en suit nullement que sa session doive être *exclusivement* réservée à la préhistoire de ce département. Loin de là. Toutes les questions préhistoriques, quelle que soit la région du globe qu'elles concernent, ont et auront droit de cité à nos Congrès, quelle que soit aussi la région de la France où ils se tiendront. Toutes, sans aucune exception, peuvent et pourront y être traitées; je me crois donc en droit de répondre au passage de la communication de M. Breuil, faisant allusion à l'industrie des grottes des Baoussé-Roussé.

Si quelqu'un est autorisé à parler de ces grottes, ce me semble être celui qui, le premier, les a méthodiquement fouillées pendant des années, celui qui, malgré des engagements formels pris envers lui mais non tenus, est privé du droit de continuer, non les fouilles qu'il a cédées gratuitement, mais l'étude et la publication des résultats desdites fouilles.

Je me considère donc comme ayant le droit et le devoir de répondre ici à M. Breuil, au sujet de l'industrie primitive des grottes de Menton.

La meilleure preuve que les Congrès préhistoriques de France

sont largement ouverts à toutes les questions, c'est que le Comité d'organisation du premier Congrès a accepté, bien plus, qu'il a reçu avec plaisir soit l'annonce, soit l'envoi de mémoires relatifs non seulement à des découvertes faites dans maints départements français des plus éloignés d'ici, mais encore à des recherches effectuées à l'Étranger. J'en ai remercié d'ailleurs leurs auteurs, comme c'était mon devoir de Président.

Je le répète, nos portes sont ouvertes à tous nos confrères, à toutes leurs communications, et nous serons heureux d'insérer celles-ci dans le compte rendu du Congrès, d'où qu'elles viennent, de France ou de l'Etranger, et quel qu'en soit le sujet préhistorique.

M. Emile Cartailhac. — M. l'abbé Breuil a eu l'amabilité de faire intervenir mon témoignage; je le remercie et je suis bien aise d'insister avec lui, sur l'importance trop méconnue du niveau archéologique d'Aurignac. M. G. de Mortillet, dans son magistral *Essai d'une classification des cavernes et des stations sous-abri*, fondée sur les produits de l'industrie humaine, qu'il communiquait à l'Académie des Sciences, le 1er mars 1869, avait placé une époque d'Aurignac entre les époques de Solutré et de la Madeleine. Plus tard, il allégea sa classification et l'époque d'Aurignac disparut. C'était une faute. Nous voyons aujourd'hui grandir le nombre des gisements caractérisés par une faune ancienne et par la pointe en os à base fendue. Nous les avons sur une vaste partie de l'Europe, depuis Spy en Belgique jusqu'à Menton.

Mais faut-il placer Aurignac après Solutré ? C'est matière à discussion. Edouard Lartet inclinait dans le sens contraire. Un autre de nos maîtres, dont la clairvoyance est renommée, John Evans, écrivait en 1880 à M. Raoul de Rochebrune, à propos de ses découvertes dans la grotte où abondent la faune ancienne et les objets d'industrie, avec les types silex et os d'Aurignac, comme M. Breuil vient de vous le montrer : « Cette découverte pourrait bien avoir tendance à prouver qu'après tout La Laugerie haute est postérieure à Aurignac ». En rangeant les collections du musée de Toulouse, qui est en voie de réorganisation, j'ai adopté cette manière de voir. J'appuie donc pleinement les conclusions de M. Breuil.

M l'abbé Breuil répond à M. A. de Mortillet que les gisements présolutréens du type d'Aurignac s'étendent de Spy en Belgique, par Chatelperron (Allier), les Cottés (Vienne), La Chaise (Charente), Gorge-d'Enfer et la Ferrassie, Cro-Magnon (Dordogne), jusqu'à Brassempouy (Landes), Tarté (Haute-Garonne) et Menton (Italie), pour ne citer que les principaux, et qu'on ne peut les confondre avec des particularités toutes locales.

M. l'abbé Breuil indique que les pointes à retouche unilatérale en arc de cercle de l'Abri-Audy se retrouvent dans la grotte de Chatelperron (Allier) qu'elles caractérisent comme formes en silex.

M. Ernest Olivier croit devoir signaler que la grotte des Fées, à Chatelperron (Allier), dont M. l'abbé Breuil a parlé à plusieurs reprises dans ses intéressantes communications, a été presque entièrement comblée pour la construction d'un chemin de fer départemental. L'entrée est entièrement obstruée; et il devient à peu près impossible d'y faire de nouvelles recherches; les objets et les fouilles qui en ont été extraits n'en deviennent que plus précieux.

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — IV-1906.